

MARS 2026 : Le mois de la com présidentielle, « FOR SURE ! »

18 mars 2026 : visite du président de la République française à « Naval Group » à Nantes au cours de laquelle il annonce officiellement la mise en chantier du futur Porte-Avions de Nouvelle Génération (PANG).

Ce porte-avions est censé entrer en service en 2038 pour remplacer le Charles De Gaulle... et sera, si tout se passe comme prévu, un navire à propulsion nucléaire de 78.000 tonnes (42.000 tonnes pour le Charles De Gaulle).

Le président a trouvé un nom : le Porte-avions « France libre ». 1 ère polémique, Il ne faudra pas l'appeler « le » France libre, mais « la » France libre ! Certains esprits ont, d'autre-part, ironisé sur ce nom de France libre, sachant que la France n'est plus libre puisque notre politique est totalement inféodée aux directives de l'U.E. et de l'OTAN donc des USA...l'Homme du 18 juin et chef de la vraie et historique France libre doit se retourner dans sa tombe ! Certains verront peut-être dans ce paradoxe, une manifestation du « en même temps » !

Deuxième problème : les finances de la France en 2026 sont catastrophiques car la dette dépasse 3500 Mds d'euros. Le coût de ce PANG est estimé à 10 ou 12 milliards d'euros, minimum, équivalent de 100 Rafales. Imaginons une famille surendettée qui envisage d'acheter à court ou moyen terme une voiture plus grosse et plus luxueuse...

Troisième problème : la disponibilité opérationnelle du porte-avions à propulsion nucléaire ; mais ceci était déjà valable pour P.A.N. actuel. En effet, certaines années, le navire est obligé de rester à quai ou au bassin jusqu'à 4 à 6 mois car la maintenance des chaufferies nucléaires est très lourde. Donc pour des questions de souveraineté, la possession d'un seul P.A. peut s'avérer insuffisante.

Quoiqu'il en soit, le président Macron déclare dans son discours du 18 mars que la « France libre », véritable joyau de technologie sera censé incarner et représenter la puissance et la souveraineté française, et illustrera la capacité de la France à défendre ses intérêts et ceux de ses alliés, où que ce soit sur les mers.

Ces derniers mots donnent matière à réflexion. En particulier sur le plan de la souveraineté :

1ère remarque : une nouvelle vient de tomber à pic mais aucunement reprise dans les médias hormis le journal Ouest-France, puisque c'est lui qui a révélé l'affaire. Le 6 mars 2026, ce journal annonce la fermeture de la « Fonderie Atlantique Industrie » à Nantes et partenaire de « Naval Group » et qui avait entre autres fabriqué les hélices du Charles De Gaulle. Faute d'activité, le site ne comptait plus que **SEPT SALARIES** ! et pourtant c'était une entreprise historique qui s'était fait une spécialité dans les pièces pour la construction navale avant la deuxième guerre mondiale. Reprise plusieurs fois, son savoir-faire reconnu en avait fait un partenaire de « Naval Group » pour la propulsion des navires de la marine nationale, comme le Charles De Gaulle (CdG) ou les sous-marins. Cet acteur important risque de faire défaut à la filière navale... Mais profitons de cet événement pour rappeler un autre incident important : souvenons-nous que dans la nuit du 9 au 10 novembre 2000, alors que notre premier porte-avions à propulsion nucléaire faisait route vers Norfolk en Virginie (U.S.A.), une pale de l'hélice bâbord se brisa, et coula au fond de l'océan atlantique ; et le navire dut retourner à Toulon pour remplacer l'hélice défectueuse. L'enquête qui suivit mit en évidence des défauts de fabrication, à savoir des soufflures dans l'alliage cuivre-

aluminium lors du refroidissement du métal coulé dans le moule. Ce défaut était dû à la « fonderie atlantique industrie » qui avait effectué des compressions de son personnel le plus expérimenté...A Toulon on réutilisa des anciennes hélices ayant appartenu aux P.A. Foch et Clémenceau. Le CdG ré-appareillera le 5 mars (décidément toujours le mois de mars !) 2001, puis les anciennes hélices sont remplacées **fin mai 2008 ! ...** par deux hélices « Rolls-Royce Naval Marine » fabriquées...aux U.S.A. !

Conclusion de cette première remarque : sans les hélices américaines, le P.A. ne pouvait pas atteindre la vitesse de 27 nœuds permettant la mise en œuvre des Rafales...et donc depuis 2008, le problème de la souveraineté de la France était mis sous le tapis.

2^e remarque : Un autre petit retour en arrière pour nous rafraîchir la mémoire en ce qui concerne la souveraineté de la France dont l'initiateur et le chef d'orchestre fut l'Homme du 18 juin.

Revenons à l'année 2014 : François Hollande président de la République. Mais surtout son nouveau ministre des finances, Emmanuel Macron, s'installe à Bercy et se voit confronté à un dossier explosif : la vente de la branche énergie d'« Alstom » à l'américain « General Electric » (G.E.). Le prédécesseur de Macron, Arnaud Montebourg, avait dégainé un décret pour protéger les actifs stratégiques.

Macron, lui, ouvre la porte. Normal c'est un admirateur des USA et de la finance, il a ses origines à la banque Rotschild et ses accointances chez Mc Kinsay, et dans le cas présent les « coms » doivent être intéressantes. Concernant son admiration pour la grande démocratie d'outre-Atlantique, il n'a rien à envier au prédécesseur de François Hollande, l'américain, comme certains l'appellent. Donc, G.E. rachète les turbines Arabelle, utilisées dans nos centrales nucléaires et nos sous-marins (SNLE et SNA) : La France du coup va perdre la main sur un savoir-faire critique, c'est-à-dire qu'elle jette par la fenêtre sa souveraineté car elle n'a plus la maîtrise totale de son outil nucléaire civil et militaire. Montebourg crie à la trahison, et il n'a pas tort. Les turbines stratégiques tournent désormais sous pavillon américain. En 2024, l'état tente de recoller les morceaux en cherchant le rachat, mais c'est trop tard et trop cher. Et le dossier ne se referme pas : le judiciaire entre en scène ; Olivier Marleix, député et président de la commission d'enquête, parle de scandale d'état. Il est retrouvé pendu le 7 juillet 2025 à son domicile ; l'enquête conclura à un suicide alors que son entourage ne le trouvait pas particulièrement dépressif.

En 2020, le président Macron a franchi le Rubicon de la dissuasion nucléaire française. Il voit plus haut, plus loin que la ligne bleue des Vosges. Il n'y a jamais eu d'histoire d'amour entre lui et la France, contrairement au père de la force de frappe française. Ce qui l'attire, c'est la présidence de l'Europe (et pourquoi pas du monde ?). Il préfère la Californie à la Creuse. De plus, comme Trump ne veut plus jeter ses dollars par la fenêtre, dans le cadre de l'engagement de l'OTAN dans la guerre en Ukraine, c'est l'occasion pour Macron de revenir dans la course et d'offrir à ses partenaires européens le parapluie nucléaire de la France, d'autant plus que son collègue le chancelier Merz en bon Teuton, cherche à faire de la Bundeswehr le leadership militaire en Europe : Bismarck pas mort ! L'Histoire est un éternel recommencement.

Conclusion : louer ses services aux voisins européens en ce qui concerne la force de dissuasion, c'est trahir l'esprit de la force de frappe qui n'avait jamais été remise en cause jusqu'à présent par aucun des présidents de la Ve république. Une trahison de plus.

Mais connaissant la position du président Macron en ce qui concerne le projet de force de dissuasion franco-européenne, cette idée n'a pas dû venir par hasard ; on connaît son penchant pour les USA, et donc la connaissance de l'Histoire récente américaine peut expliquer beaucoup de choses : Il faut remonter au mois de mars 1986 (décidemment, encore ce fameux mois de mars !!...).

En mars 1986, d'après le magazine « Valeurs actuelles » de l'époque, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Monsieur Evan Galbraith publiait un livre dans lequel il lançait un appel au développement économique de la France ainsi qu'un encouragement au renforcement de ses capacités militaires pour lesquelles il manifestait une considération de nature à réjouir les partisans de la force de dissuasion. Il écrivait : « La France a la capacité de transformer la défense de l'Europe en une défense nucléaire qui contribuerait de manière décisive à tenir les Soviétiques en respect. On peut penser que dans une vingtaine d'années, la France sera le pilier de la défense européenne .../... La France peut devenir le chef de l'Europe et devenir une puissance mondiale. »

On comprend, après avoir lu ces lignes, que l'actuel président de la république s'est senti pousser des ailes...mais la logique eût valu que le huitième président de la Ve république avance dans le sillon du père fondateur de cette Ve république, plutôt qu'épouser les idées d'un ambassadeur, même américain ! Par ailleurs Mr Galbraith ignorait en mars 1986 ce qui allait se produire en Avril suivant, à savoir la catastrophe de Tchernobyl, un des points de départ de l'éclatement de l'Union soviétique. Ceux qui considèrent que l'union soviétique et la Russie de Poutine doivent être combattues de la même façon manquent cruellement de réalisme et de discernement, et font même preuve d'amateurisme politique.